

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 décembre 2015

PLFR POUR 2015 - (N° 3344)

(Seconde délibération)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 25 QUATER

Supprimer le troisième alinéa.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à supprimer les gages prévus par l'article 25 quater.